



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Construction d'une nouvelle résidence universitaire de 565 logements à caractère social sur le campus Pierre et Marie Curie de Sorbonne Université

La Ville de Paris, la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP), le Crous de Paris et Sorbonne Université ont conclu un protocole pour la création d'une résidence universitaire sur le campus Pierre et Marie Curie de Sorbonne Université en plein cœur du 5^e arrondissement, à proximité du Jardin des Plantes.

« Il s'agit de la plus importante opération de création de logements sociaux depuis le début de la mandature. Elle permettra de loger 565 étudiants, doctorants et chercheurs dans le 5^e arrondissement » se félicite Ian Brossat, adjoint à la Maire de Paris chargé du logement. Marie-Christine Lemardeley, adjointe à la Maire chargée de l'enseignement supérieur, à la vie étudiante et à la recherche remercie le travail conjoint mené avec Sorbonne Université, le CROUS et la RIVP pour cette réalisation qui donnera un nouveau visage au quartier au cœur de la Ville-Campus qu'est Paris.

Construit en 1962 pour les besoins de l'enseignement et de la recherche, le bâtiment F de la barre Cassan, du nom de son architecte, a abrité des salles d'enseignement et de laboratoires, ainsi que des services administratifs de l'université. Désaffecté, le bâtiment sera préservé et entièrement transformé. Sorbonne Université et la RIVP ont conclu un protocole sous la forme d'un « bail à construction » qui permettra à la RIVP, en qualité de maître d'ouvrage, de réaliser un programme de résidence universitaire. La gestion de cette nouvelle résidence sera confiée au Crous de Paris.

L'ensemble du projet représente une surface habitable de logements de l'ordre de 15 000 m² et 565 logements dont :

- **400 logements T1 pour des étudiants et doctorants**, financés par le Prêt Locatif à Usage Social (PLUS), avec un loyer plafonné à 7€/m²
- **165 logements pour les post-doctorants, chercheurs et enseignants** répartis en 25% de T1, 50% de T2 et 25% de T3, avec un loyer plafonné à 13€/m²

Au titre du Plan Climat Air Énergie de la Ville de Paris, le projet sera labellisé Bâtiment Basse Consommation Effinergie Rénovation. En complément, l'opération fera l'objet d'une certification NF Habitat Haute Qualité Environnementale. Le projet privilégiera le recours à des matériaux biosourcés et il est prévu la végétalisation de la toiture.

D'un montant total prévisionnel de **100 millions d'euros**, la livraison de cette opération est prévue pour la **fin de l'année 2024**.

Contacts presse

Sorbonne Université :

Claire de Thoisy-Méchin 01 44 27 23 34 – 06 74 03 40 19 - claire.de_thoisy-mechin@sorbonne-universite.fr

Marion Valzy 01 44 27 37 12 - marion.valzy@sorbonne-universite.fr

Service Presse de la Ville de Paris : 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr

Service communication de la RIVP : Antoine Le Mao - 06 74 03 40 19 - antoine.lemao@rivp.fr

Service communication du Crous de Paris : 01 40 51 36 87 - communication@crous-paris.fr